

**À la demande de la Ville d'Antony, une étude a été effectuée par les soins de la coordination du PAL\* pour aider l'équipe en charge du projet *Contrat-Ville* à dynamiser la situation de l'accompagnement scolaire dans l'un des quartiers de la ville, le *Noyer Doré*.**

\* Le Plan d'Aide à la Lecture (PAL) mis en place en 1989 par le département des Hauts de Seine est un important projet de lutte contre l'échec scolaire avec, au départ, l'assistance technique et pédagogique de l'IUFM d'Antony. Il est maintenant coordonné par une association. (Voir notamment *Regards croisés sur le PAL*, A.L. n°35, sept. 91, p.24)

## Les enjeux de l'accompagnement scolaire

Rappelons qu'un Contrat-Ville a un aspect contractuel qui met en relation, autour d'un quartier repéré pour ses caractéristiques sociologiques (précarité, taux de chômage important, délinquance, immigration), l'État, le Département, la Région et la Ville concernée. Centré sur un territoire donné (ici la quartier du Noyer Doré de la ville d'Antony), l'objectif est double : développer un projet urbain et aider la population à se développer. Le Comité de pilotage mis en place dispose des services d'un « chef de projet » en charge du suivi du quotidien des actions décidées ensemble. Deux préoccupations dominent au sein de l'équipe : privilégier une démarche globale et assurer le partenariat le plus large possible.

C'est dans ce cadre que Madame Mariani, chef de projet, a souhaité que le PAL procède à une étude sur les structures de l'accompagnement scolaire existantes dans ce quartier.

Après une analyse de la situation des quatre structures en présence, après un rappel des lignes de convergence entre elles, le texte qui suit présente les propositions formulées (dont il faut noter qu'elles ont été prises en compte par la municipalité d'Antony qui les met actuellement en œuvre).

### FONCTIONNEMENT DE QUATRE STRUCTURES

#### ■ Les ateliers malins

Ils concernent 180 enfants environ. Statut municipal direct. Aux termes du récent accord passé avec les maîtres, il ressort que les instituteurs conservent la charge d'animer l'étude

dans l'élémentaire, alors que les ateliers malins animent la filière maternelle pour la même tranche de 17 heures à 18 heures. Le contenu de l'étude reste, dans l'élémentaire, à la discrétion des maîtres sous l'autorité des directeurs (aide au devoir et soutien scolaire, semble-t-il...)

À 18 heures, participation à une série d'ateliers encadrés par des animateurs titulaires au minimum du bac, recrutés parmi des personnes ayant une expérience de l'animation (peu d'étudiants, des retraités, des titulaires du BEATEP...). Ces ateliers vont de jeux collectifs au groupe théâtre, en passant par l'informatique ou la chorale.

#### ☞ *Laide attendue*

- ♦ du côté des maternelles un travail sur les modalités de fonctionnement des ateliers
- ♦ une présentation des activités du Pal (objectifs, réalisations...)
- ♦ une exploration sur la nature et les enjeux de la lecture (pourquoi la lecture joue-t-elle un rôle si important dans le développement des enfants ?)
- ♦ la mise en chantier d'un groupe d'analyse des pratiques

#### ■ **Maison de quartier : Mont Blanc**

Les enfants pris en compte dans le cadre de l'accompagnement scolaire et éducatif bénéficient de l'agrément centre de loisirs.

Une particularité : on ne s'occupe pas des maternelles, notamment en raison du manque de locaux (présence au même moment des membres du club du 3<sup>ème</sup> âge).

Deux sous-groupes : élémentaire et collègue.

60 inscrits, plus de 40 présents chaque fois.

L'ensemble des enfants est réparti en 3 parties. Les plus jeunes (CP-CE1) restent dans le même groupe et alternent devoirs et jeux. Les moyens (CE2, CM) consacrent la 1<sup>ère</sup> heure aux devoirs, la seconde à des jeux ou à des fichiers ou à des vidéo ou des cassettes audio. En général, on utilise une grande variété d'outils qui ont une visée éducative par le détour du jeu.

Les grands (collégiens) se consacrent à leurs devoirs essentiellement.

Le mercredi, le samedi ou lors des vacances scolaires, on travaille plutôt par projet qui peut s'étaler sur deux ans et avoir une dimension globale.

Le lien avec les écoles est opéré par l'assistante sociale.

L'équipe a un fort souci de « globalité » : elle souhaite d'une part suivre dans la durée les mêmes enfants et d'autre part exercer à leur profit une action soutenue dans le domaine scolaire et dans le domaine péri-scolaire.

Dans le cadre extra-scolaire, des thèmes sont exploités pendant toute une journée : les accidents domestiques, la sécurité routière, la violence, la citoyenneté... et sont l'occasion d'activités diversifiées.

Les relations avec les familles apparaissent comme indispensables. Les parents viennent à condition que ce soit festif (ex. : les repas en commun, les moments où il sont invités à des représentations...) Depuis peu, la participation à 3 séances d'évaluation fait partie du contrat d'inscription.

☞ **L'aide attendue** : elle porte à la fois sur la question du ratio d'encadrement et sur la formation. Sur le premier point, on souhaiterait que le taux d'encadrement soit ramené à 1 animateur pour 4 enfants au CP, et à 1 pour 5 pour les autres niveaux. Sur le second point, les animateurs (au nombre de 9) qui souffrent de leur isolement voudraient bénéficier d'une formation.

*En résumé* : les moyens matériels ne font pas défaut mais plutôt les moyens humains (ex. : on a du mal à pourvoir les postes vacants)

### ■ Un, deux, trois soleils...

Il s'agit d'une structure municipale d'accompagnement scolaire et de loisirs qui n'accueille que des enfants des écoles élémentaires (ni maternelle, ni collège). Deux types d'accueil : en semaine et les mercredis ou jours de vacances.

- ♦ Les jours de semaine, le temps est fractionné en deux périodes :
  - de 5 à 6 après le temps de l'accueil, aide aux devoirs
  - de 6 à 7 : ateliers divers (les différentes écritures, théâtre, BD, mandala (coloriage de précision).

- ♦ le mercredi et les vacances

Les activités organisées tournent autour des pratiques dominantes dans les centres de loisirs : de 10 à 12 heures plutôt sport, 14, 18 heures : sorties ou activités manuelles...

Relations avec les familles : un mouvement s'amorce, surtout autour de petites fêtes...

Particularité : on partage une salle avec un organisme (planète Mômes) parfois concurrent...

☞ **L'aide attendue** : on voudrait travailler davantage sur la lecture-écriture (quels outils utiliser...). On souhaite un partenariat avec lectures nomades.

### ■ Association Pierre Kohlman

L'association accueille trois groupes : les 6-11 ans, les collégiens, au-delà du collège jusqu'au BTS.

- ♦ les 6-11 ans : inversion de l'horaire. On commence, après

l'accueil, par une phase de décompression en ateliers. L'offre actuelle porte sur les arts plastiques, la magie ou l'informatique (en libre-service). Les ateliers sont animés par deux animateurs professionnels. Les autres offres possibles sont la lecture, le théâtre. L'aide aux devoirs va de 18 h à 19 heures. Elle est confiée à des bénévoles (ils sont 4 chaque soir, pas forcément les mêmes).

- ♦ les collégiens : trois fois par semaine. Activités centrées sur l'aide aux devoirs exclusivement avec, si nécessaire, des mises au point théoriques. Encadrement : 2 animateurs et 3 bénévoles. Le « réservoir » de bénévoles est de 35 personnes (des étudiants, des retraités, des actifs, des parents...).
- ♦ les jeunes de plus de 16 ans : Activités dépendent beaucoup de la position de chaque jeune et de la nature de ses études. Ils sont 16 actuellement et disposent 3 fois par semaine de l'attention de 2 animateurs et de 2 bénévoles, en moyenne.

Par ailleurs, l'association fonctionne en centre de loisirs pour les 6-14 ans, le mercredi et lors des vacances scolaires. Enfin, les collégiens se voient proposer des mini-séjours externés en partenariat avec d'autres associations (en Bretagne parfois).

☞ **L'aide attendue** : promouvoir des rencontres avec d'autres acteurs de l'accompagnement au sein du quartier, au sein d'un bassin élargi...

Instaurer à nouveau des formations pour les animateurs (souvenir d'une formation en 6 séances) par la Ligue de l'enseignement et instaurer progressivement avec les bénévoles volontaires, des formations.

Donner plus de cohérence aux actions conduites sur le quartier Noyer Doré.

### DES LIGNES DE CONVERGENCE

On relève, avec des mots différents, des préoccupations identiques entre les différentes structures :

- ♦ l'accompagnement scolaire vise à fournir un cadre de travail à des enfants qui, souvent, ne disposent d'aucun lieu de ce type chez eux.
- ♦ l'accompagnement se justifie par le constat que certains parents ne sont pas en situation d'aider leurs enfants à faire les devoirs et qu'il faut donc, par souci d'égalité, se substituer à eux.
- ♦ les accompagnateurs veulent absolument se différencier des enseignants.
- ♦ ils ont un rôle de médiation vis à vis de l'école (ils sont là pour inciter les parents à visiter les maîtres)

- ♦ le recrutement des enfants s'adresse soit à des primo-arrivants, soit à ceux qui bénéficiant du regroupement familial viennent d'arriver en France longtemps après d'autres membres de la famille, soit enfin à ceux dont les familles ont du mal à s'intégrer bien que vivant en France depuis longtemps.
- ♦ d'une manière ou d'une autre, la lecture apparaît comme une préoccupation importante partout.
- ♦ la distinction entre le temps du jeu et celui du travail domine. On a soin d'offrir du temps pour se refaire après la classe et du temps pour la préparer ou pour l'exploiter.
- ♦ les demandes en formation transparaissent à travers tous les entretiens.

Nous ne commenterons pas ici ces éléments d'analyse pour laisser à leurs auteurs la responsabilité de leur perception de l'accompagnement scolaire. Mais il nous paraît nécessaire de formuler quelques propositions pour un travail ultérieur.

## PROPOSITIONS

Même si les problèmes posés dans toutes les structures sont de même nature du fait de la communauté d'objectifs, il n'est pas souhaitable d'unifier les pratiques en cours. Au contraire.

### ■ Première proposition

Il faut conforter chaque équipe et lui laisser la responsabilité de ses choix méthodologiques. En conséquence, elle recevra les moyens de faire évoluer ses pratiques.

### ■ Deuxième proposition

Les animateurs qui le souhaitent seront constitués en groupe de travail sous la responsabilité d'un représentant de la coordination pédagogique du Pal. Ce groupe se réunira, dans un premier temps, pour 5 séances de travail de 3 heures chacune avec un double objectif :

- ♦ analyser et confronter les pratiques en cours
- ♦ analyser les besoins en formation et élaborer un plan d'action et de formation pour l'année suivante.

### ■ Troisième proposition

Accueillir, par sous-groupe de deux ou trois, les animateurs du groupe ainsi constitué au Centre-lecture de Nanterre. Ils seraient alors associés à des sessions de formation se déroulant dans ce centre au profit d'enfants des écoles eux-mêmes en stage.

### ■ Quatrième proposition

Mettre en place un groupe de pilotage inter-partenaires chargé d'assurer le pilotage de l'opération et de dégager les moyens permettant de conforter le Centre-lecture de Nanterre dans sa mission d'assistance technique. Ce centre se verrait confier la responsabilité de gérer la formation des personnels engagés dans l'action et d'animer le dispositif de la recherche-action.

La responsabilité de la composition du groupe de pilotage incombe, évidemment, à la Ville d'Antony. Ce groupe devra prendre l'attache de représentants de diverses institutions : la préfecture, l'Inspection académique, la Direction de l'action éducative du département, l'IUFM ainsi que des associations déjà partenaires (comme par exemple, Lectures nomades et l'Ag.Graal) ou d'autres qui pourraient le devenir pour :

- ♦ conforter le Centre-lecture de Nanterre dans sa mission de centre de formation du dispositif alors mis en place
- ♦ assurer le suivi du dispositif dans la durée.

Un cahier des charges, élaboré au sein du groupe de pilotage, définira avec précision tous les aspects du travail à conduire, de la définition des objectifs aux méthodologies à employer pour les atteindre, en passant par les aides extérieures dont on a besoin et à l'évaluation qui accompagnera nécessairement le dispositif. Ce cahier des charges aura une valeur contractuelle pour l'ensemble de l'opération.

## CONCLUSION

Cette étude a eu pour conséquence de crédibiliser deux exigences et de laisser ouverte une question :

### ■ Les exigences

- ♦ l'accompagnement dont beaucoup d'enfants ont besoin ne se réduit pas à une aide au devoir. Au lieu de parler d'accompagnement à la scolarité, il convient de parler d'accompagnement éducatif.
- ♦ les structures de l'accompagnement ont à définir leur rôle hors de toute idée de recours ou même de remédiation mais dans une perspective de développement.

### ■ La question

Comment penser les interactions entre une école jalouse de sa souveraineté et un accompagnement scolaire prompt à vouloir la mimer ?